



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle

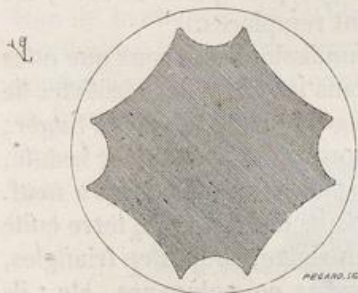
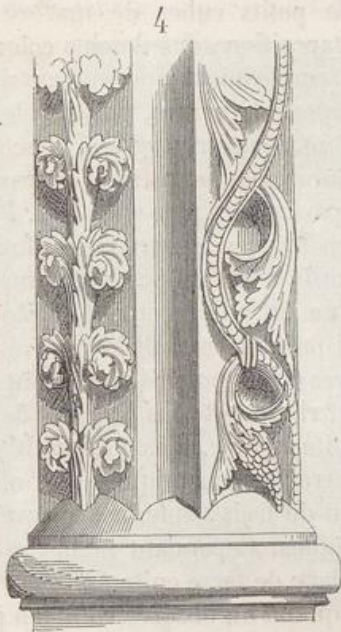
Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1859

Carreau

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80329](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-80329)

Lorsque les cannelures sont traînées sur des colonnes, au ^{xiii}^e siècle, il est rare qu'elles soient simples; elles sont ou chevronnées ou en zigzags, ou torses, ou rompues, ou remplies par des ornements (v. COLONNE); telles sont les cannelures d'une des colonnes de la porte principale de la cathédrale d'Autun (4); ce n'est guère qu'en Provence que l'on rencontre des colonnes cannelées simples. Au ^{xiii}^e siècle, la cannelure disparaît lorsque l'architecture ogivale est adoptée.



Un des derniers exemples de cannelures appliquées à des colonnes se voit à l'extérieur du chœur de l'église Saint-Rémy de Reims, dont la construction remonte aux dernières années du ^{xiii}^e siècle. Mais il ne faut pas oublier qu'à Reims il existe de nombreux fragments d'antiquités romaines, et que la vue de ces monuments eut une influence sur l'architecture et la sculpture de cette partie de la Champagne.

Les cannelures réparaissent sur les pilastres et sur les colonnes au moment de la Renaissance; souvent alors comme à la façade de la galerie du Louvre, côté de la rivière, ou comme au rez-de-chaussée de la galerie de Philibert Delorme au palais des Tui-

leries, elles alternent avec des assises formant bossage.

CANTON, s. m. Terme de blason. **CANTONNÉ** se dit, en architecture, des piliers dont les quatre faces sont renforcées de colonnes engagées ou de pilastres; on dit alors : pilier *cantonné* de quatre colonnes, de quatre pilastres (voy. PILIER).

CARREAU, s. m. C'est le nom que l'on donne à des tablettes de pierre, de marbre ou de terre cuite, qui servent à paver l'intérieur des édifices (voy. CARRELAGE). On désigne aussi par *carreaux* les morceaux de pierre peu profonds qui forment les parements d'un mur. Un mur est bâti en carreaux ou carreaudages et boutisses (voy. BOUTISSE).

CARRELAGE, s. m. Assemblage de carreaux de pierre, de marbre ou de